

## Commission consultative paritaire des personnels enseignants non titulaires

## Compte rendu des avis émis lors de la CCP du 6 mai 2015

L'ordre du jour de la commission consultative paritaire était le suivant :

- 1. Examen du règlement intérieur de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des personnels enseignants
- 2. Communication du procès-verbal de la CCP précédente du 4 octobre 2013
- 3. Examen d'une demande de licenciement d'un agent affecté à l'ENSA de Bordeaux

## 1 - Examen du règlement intérieur de la CCP

Le règlement intérieur de la CCP a fait l'objet d'une relecture et d'amendements.

2- Communication du procès-verbal de la CCP du 4 octobre 2013

Les représentants du personnel ont eu communication du procès verbal de la CCP mentionnée.

3 - Examen d'une demande de licenciement d'un agent non titulaire

La commission consultative paritaire a sursis à statuer sur la demande de licenciement, afin d'obtenir communication de pièces complémentaires.

Secrétariat général Service des ressources humaines

Sous direction des métiers et des carrières Bureau de la filière scientifique et de l'enseignement

> <u>Isabelle LECONTE</u> <u>Isabelle.leconte@culture.gouv.fr</u>